

Qui sommes-nous ?

Le **SPASEEN-FO** est le syndicat des personnels administratifs et techniques, titulaires et contractuels de **toute catégorie** exerçant dans les services extérieurs de l'Éducation nationale (EPLE, DSDEN, rectorats, DRAJES, SDJES, Secrétariats d'IEN et de Santé Scolaire, CIO, Grands établissements, etc.).

Pour défendre vos intérêts individuels et collectifs, un syndicat doit être :

Libre, indépendant et déterminé !

Depuis sa création en 1948, FORCE OUVRIÈRE n'a jamais appelé à voter pour des élections politiques, en conformité avec la Charte d'Amiens de 1906.

C'est ce qui la rend **LIBRE** et **INDÉPENDANTE** à l'égard du patronat, des gouvernements et des partis politiques.

Syndiquez-vous à **FO** !

C'est le moyen pour défendre vos droits, pour vous faire entendre et pour faire aboutir vos revendications.

Le **SPASEEN-FO** a pour but :

- ▶ de préserver nos droits de fonctionnaires et d'agents de l'État,
- ▶ de défendre les intérêts professionnels, moraux, économiques et sociaux de ses membres et d'en resserrer les liens de solidarité,
- ▶ de défendre un syndicalisme de revendication, indépendant et efficace.

SYNDICAT DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS
DES SERVICES EXTÉRIEURS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

LE SYNDICAT QUI DEFEND TES DROITS ET TES STATUTS



Siège national
6-8, rue Gaston Lauriau
93513 Montreuil cedex



SPASEEN.FO.National



01.56.93.22.93



Spaseen_FO



spaseen@fo-fneicfp.fr



<https://spaseen.fr>

FORMULAIRE DE CONTACT *

Nom :

Prénom :

Tél. perso :

E-m@il :

Lieu d'affectation

Catégorie :

* « Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le syndicat SPASEEN FO. Elles sont conservées pendant la durée de votre adhésion plus une période de 3 ans et sont destinées à la direction de la communication de FO conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en nous contactant : spaseen@fo-fneicfp.fr. »



Syndiquez-vous !

**Adhérer est un droit.
C'est le droit de chaque salarié.**

Adhérer à **FORCE OUVRIÈRE**, c'est adhérer à l'indépendance.

Vous syndiquer au SPASEEN-FO, c'est défendre votre emploi, vos missions, votre statut et vos acquis sociaux ; c'est vous défendre et défendre votre carrière.

Vous syndiquer au SPASEEN-FO, c'est vous organiser collectivement pour donner un coup d'arrêt à la politique de démantèlement de la Fonction publique et aux gestions individualisées des carrières et rémunérations.

Vous syndiquer au SPASEEN-FO, c'est refuser la destruction du service public républicain de l'Éducation nationale qui mène à sa privatisation !

Vous syndiquer au SPASEEN-FO, c'est adhérer à un syndicat force de revendications :

- Augmentation immédiate de 27,5 % de la valeur du point d'indice.
- Revalorisation de la grille indiciaire.
- Maintien des services et des postes.
- Titularisation de tous les contractuels.
- Retraite à 60 ans à taux plein.



Parce qu'il n'y a pas de République sans service public !

Parce qu'il n'y a pas de service public, sans statuts,

j'adhère à Force Ouvrière !

Combien coûte une cotisation ?

En moyenne, le coût mensuel d'une adhésion au SPASEEN-FO est égal à moins d'une heure de travail mensuelle.

La cotisation est déductible à 66% de votre déclaration de revenus.

Par exemple pour une cotisation annuelle de 157,00 €, 103,00 € vous seront reversés par les impôts.

► **La cotisation vous revient à 3,86 € /mois.** 😊

**STATUTS
SALAIRES
EMPLOIS
PROTECTION
SOCIALE**
(Maladie - Retraite - Famille)
Tout est lié !

En adhérant au SPASEEN-FO vous adhérez à :

La **FNEC-FP-FO** : Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle-Force Ouvrière qui regroupe les syndicats FO de ces secteurs.

L'Union départementale FO et la **Confédération Force Ouvrière** qui regroupent tous les salariés du public et du privé à travers tous les syndicats FO.

L'**AFOC** (Association Force Ouvrière des Consommateurs).

Le **SPASEEN-FO** est affilié, par ailleurs, à la **FGF-FO** (Fédération Générale des Fonctionnaires - Force Ouvrière) qui regroupe syndicats et fédérations FO de la Fonction publique de l'État.

Adhérer à FO, c'est adhérer à la 1^{ère} force syndicale dans la Fonction Publique d'État.

Force Ouvrière reste opposée à la loi de la Transformation de la Fonction Publique qui détruit le rôle des représentants et élus des personnels.

Cette loi scélérate n'affaiblit pas la détermination des représentants FO dans la défense des dossiers individuels et collectifs.

**Au niveau national
comme au niveau local
les délégués FO sont là
pour vous défendre !!**

**POUR LE SPASEEN-FO
PAS DE PLACE
POUR LA RÉSIGNATION**